

**PROVINCE DE QUÉBEC**39<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 8 OCTOBRE 2010

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 8 octobre 2010*

Aujourd'hui, à sept heures quarante minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 116 Loi concernant l'acquisition de voitures pour le métro de Montréal

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.